

**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DES RECRUTEMENTS
POUR LA CONSTRUCTION
DE LA LGV BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Unité Territoriale de la Mayenne



pôle emploi

Un projet générateur d'emplois

Les principales caractéristiques

La construction de la ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de la Loire s'inscrit dans le prolongement vers Rennes et Nantes de la LGV Atlantique Paris - Le Mans mise en service en 1989.

Son objectif est d'améliorer de manière significative la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire et de renforcer leur accessibilité. Le gain de temps prévu est de 37 mn entre Paris et Rennes (pour un trajet passant à moins de 1h30) et au-delà, vers Saint Malo et l'ensemble de la Bretagne occidentale.

En Pays de Loire, les gains de temps attendus entre Paris et Laval sont de 22 mn et de 8mn vers Angers et Nantes.

En outre, à ce projet s'est greffée la virgule de Sablé longue de 3,6 km qui permet d'améliorer de façon importante le temps de trajet entre Angers, Nantes d'une part, et Laval, Rennes d'autre part, de 45 min environ, pour des liaisons de type TER.

Un contrat en partenariat public - privé

Ce projet, d'un montant de 3,3 milliards d'euros, est l'un des plus importants d'Europe. C'est le plus gros contrat de partenariat signé en France à ce jour.



Une convention de financement a été signée le 13 juillet 2011 entre Réseau Ferré de France (RFF), l'Etat et les collectivités : les Régions Bretagne, Pays de la Loire, les quatre départements bretons (Ille et Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes d'Armor), Rennes Métropole et le Pays de St Malo.

Réseau Ferré de France (RFF) a ensuite signé un contrat de partenariat Public – Privé avec Eiffage Rail Express (ERE), filiale du groupe Eiffage, le 28 juillet 2011.

La LGV BPL est financée par 2/3 de fonds publics. Le dernier tiers est apporté par ERE soit sous forme de fonds propres, soit sous forme de dette bancaire, il sera rémunéré sous forme de loyers à la mise en service.

Dans ce cadre, la Région des Pays de la Loire agit pour développer et ancrer l'emploi durable sur les territoires. En apportant un financement à hauteur de 96 millions d'euros pour la construction de la Ligne à grande vitesse (LGV), la Région apporte une réponse aux enjeux de transport, de mobilité et d'attractivité des territoires.

A la signature du contrat, ERE est devenu maître d'ouvrage de la ligne nouvelle. Il est en charge du financement, de la conception, de la construction et de la maintenance (y compris le renouvellement) de cette ligne nouvelle pour 25 ans.

ERE a confié à CLERE, groupement constitué de filiales du groupe Eiffage, la conception et la construction de la ligne nouvelle.

Un projet générateur d'emplois

Les équipes sur le terrain sont déjà fortement mobilisées pour mener à bien la concertation et la conception de l'ouvrage dont les travaux doivent démarrer à l'été prochain pour être achevés fin 2016.

Direction générale, direction technique, maîtrise d'œuvre, directions travaux...à ce jour, ce sont environ 360 personnes qui ont été mobilisées depuis le printemps 2011 et qui travaillent sur le projet soit pour le Titulaire du contrat, Eiffage Rail Express ou pour le groupement concepteur / constructeur, CLERE. Parmi eux, une centaine de collaborateurs se sont déjà installés sur Rennes et son agglomération.

Après avoir recruté des cadres, des techniciens et des employés pour les équipes de direction et d'encadrement de chantier, les filiales du Groupe Eiffage et leurs sous-traitants recruteront à partir du mois de septembre 2012 pour les travaux de terrassement et de génie civil du chantier. L'effectif prévisionnel annuel, pour les 3 ans à venir, est d'environ 2 500 personnes mobilisées sur le chantier, sur la totalité de l'itinéraire.

Mobilisation des acteurs et gouvernance locale

Eiffage Rail Express s'inscrit dans la continuité des relations progressivement tissées avec les acteurs du territoire afin que la construction de la LGV Bretagne – Pays de la Loire soit un réel projet de développement durable qui contribue à la modernisation de nos infrastructures.

Suivant l'idée selon laquelle « seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin », un comité de pilotage départemental mis en place et animé par les services de l'Etat (Préfecture et UT-Directe 53) et la Maison de l'Emploi de la Mayenne, et réunissant l'ensemble des acteurs publics de l'emploi et de la formation professionnelle, s'est réuni à plusieurs reprises depuis l'automne dernier afin d'impulser une dynamique locale sur le territoire pour les

recrutements à venir sur la LGV, de définir les moyens à mobiliser et de mettre en place les partenariats et les outils adaptés.

Ce comité de pilotage s'appuie sur les travaux de deux comités techniques :

- l'un pour le recrutement et l'insertion animé par la Maison de l'Emploi de la Mayenne,
- l'autre pour la formation animé par le Conseil Régional, auquel participent également l'OPCA de la Construction et la Fédération Régionale des Travaux Publics.

Ce dispositif de coordination et de partenariat étroit doit permettre de mieux recruter les demandeurs d'emploi pour le projet tout en favorisant la qualification et l'insertion professionnelle et de pérenniser la relation de proximité entre les acteurs pour rendre plus efficace le processus de recrutement (meilleure connaissance des métiers et des profils, plus grande réactivité...).

L'implication de Pole Emploi et des acteurs locaux de l'emploi

La démarche initiée par Eiffage fédère l'ensemble des partenaires publics ou privés mobilisés sur le recrutement et/ou l'insertion des publics en difficulté autour des équipes de Pôle Emploi qui agira sur le chantier comme centralisateur et intégrateur des efforts de tous.

Dans ce cadre, Pôle Emploi agit comme un guichet unique pour le chantier et traite avec EIFFAGE l'ensemble des candidatures reçues.

Il met à la disposition du projet et des partenaires publics ou privés ses équipes de conseillers BTP dédiées, sur l'ensemble du tracé, et des plateformes de recrutement spécifiques chargées d'évaluer les habiletés des candidats aux postes de travail (méthode de recrutement par simulation), de les conseiller et de les orienter pour le chantier.

La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) consiste à évaluer des candidats par le biais d'exercices construits en collaboration avec Eiffage, qui reproduisent par analogie les caractéristiques des postes de travail.

Elle permet d'élargir le champ des candidatures en sortant des critères habituels de recrutement (CV, parcours professionnel, diplôme et/ou qualification) et facilite le recrutement de candidats débutants, tout en restant en lien direct avec la réalité des postes de travail et les impératifs des entreprises.

Formation et insertion

Eiffage Rail Express via le groupement de conception - construction CLERE s'engage à contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi par la mobilisation des dispositifs de professionnalisation et d'aide à l'intégration de nouveaux embauchés.

Au-delà du financement de l'investissement sur ce grand projet régional, il s'agit également pour les partenaires de l'emploi et de la formation de se mobiliser pleinement pour que les compétences exigées par la construction de cet ouvrage soient au rendez-vous.

Les acteurs en charge de l'insertion de publics en difficulté se sont fédérés pour proposer à Eiffage un projet territorial d'insertion, qui s'appuie sur leur expertise et coordonne leurs interventions respectives. Ce cadre de travail collectif et partenarial est animé par la Maison de l'Emploi au titre de sa fonction de facilitateur pour promouvoir l'emploi et l'insertion au travers de la commande publique de la Mayenne, et ce en étroite relation avec Pôle Emploi, l'Unité Territoriale de la Direccte, le Conseil général et le Conseil régional.

La Région des Pays de la Loire, à travers sa compétence formation professionnelle, a souhaité s'engager pleinement dans ce projet à plusieurs niveaux :

- En valorisant l'offre de formation déjà disponible dans les métiers des travaux publics : en formation professionnelle initiale, en apprentissage ou en formation continue : les centres de formation conventionnés par la Région seront sensibilisés aux potentiels de recrutement proposés par Eiffage,
- En appréhendant au mieux des besoins nouveaux de qualification : la Région pourra adapter son offre de formation en initiant des actions territoriales et partenariales renforçant le financement proposé par exemple par l'OPCA de la Construction et/ou de Pôle emploi,
- En recherchant à mobiliser les publics aujourd'hui éloignés de l'emploi, à travers ses dispositifs de formation pré-qualifiants, pour qui ce projet offre une réelle opportunité de s'insérer professionnellement dans le cadre de l'engagement volontaire du groupe Eiffage.

L'OPCA de la Construction, le Conseil Régional et Pôle Emploi s'engagent aux côtés d'Eiffage dans la formation des demandeurs d'emploi aux métiers du chantier, par le financement de parcours de formation qualifiants.

L'objectif de ce dispositif global de formation est double : répondre aux besoins de recrutement des entreprises impliquées dans la construction de la Ligne à Grande Vitesse, mais aussi sécuriser les parcours professionnels par l'acquisition de compétences validées et reconnues. A l'issue du chantier, les Ligériens recrutés doivent en effet pouvoir faire reconnaître leurs compétences acquises, directement au sein du groupe Eiffage pour ceux qui l'intégreront définitivement, ou sur les territoires.

Pour faciliter les déplacements des demandeurs d'emploi, leur intégration et leur accompagnement, des centres de formation seront spécialement ouverts sur le chantier.

Les premières formations débiteront au mois de mai prochain.

En complément de son appui à la formation des demandeurs d'emploi, Pôle Emploi mobilise pour eux l'ensemble de ses aides à la formation, à la recherche d'emploi, et à la mobilité...

Dans le cadre de l'engagement d'insertion pris par Eiffage (8% des heures travaillées sur le chantier), des efforts de formation particuliers seront déployés pour les demandeurs d'emploi ayant peu ou pas d'expérience, éloignés de l'emploi ou rencontrant des difficultés.

Ces dispositifs de formation et d'insertion bénéficieront à l'ensemble de filiales du groupe Eiffage et leurs sous-traitants, qui auront également recours à l'alternance pour recruter et proposeront des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Les prestataires et les fournisseurs du groupe Eiffage sur le chantier seront également associés à cette démarche d'emploi socialement responsable par la mise en œuvre d'actions d'insertion volontaires.

Les recrutements prévisionnels pour le département de la Mayenne

Avec le démarrage des travaux au mois de juillet prochain et leurs montées en puissance, le chantier prévoit le recrutement de :

- 200 conducteurs d'engins dans le département pour les terrassements, du printemps 2012 à l'été 2013,
- 200 aide-coffreurs et coffreurs en génie civil pour les ouvrages d'art de l'automne 2012 à l'été 2013.

Une cinquantaine de postes seront ouverts dans d'autres métiers : ouvriers d'exécution, canalisateurs, maçons VRD, mécaniciens, chauffeurs de ravitailleur carburant ...

Tous ces postes sont ouverts aux demandeurs d'emploi débutants, mais aussi aux expérimentés.

L'ensemble des postes à pourvoir sont en ligne sur le site internet de Pole Emploi, sur lequel les candidats peuvent postuler directement ou bien se présenter auprès de leur agence Pôle Emploi, qui traitera les candidatures et les transmettra à Eiffage.

D'autres postes seront ouverts à partir de 2013 dans les autres métiers (pose de voie et équipements ferroviaires).

Conditions de travail et cadre de vie

Fort de son expérience des grands chantiers, le groupe Eiffage se mobilise pour l'accompagnement de ses salariés mutés et recrutés sur le chantier.

Travaillant en lien avec les collectivités locales, une cellule d'aide à la mobilité se charge d'accompagner les collaborateurs dans leur recherche de logement à proximité de leur lieu de travail : recherche de logements correspondant aux souhaits exprimés, organisation des visites, aide à la rédaction du bail...

Les personnes recrutées sur le chantier par Eiffage bénéficient de l'ensemble des avantages sociaux des collaborateurs du groupe : intéressement, participation, épargne salariale et actionnariat salarié, primes et indemnités, prévoyance et mutuelle avantageuses, etc.

Le groupe Eiffage s'efforcera de réduire le recours à l'intérim tout au long du chantier, en privilégiant les contrats de travail avec ses filiales.